

Décision

Générale

colonial

Décision n° 358 accordant un congé de deux mois sans solde à Mme Rossi

n° 358

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
22 mars 1950

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1950

Date du numéro
31 mars 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu l'arrêté n° 235 du 24 mars 1945 relatif à l'organisation et au recrutement du personnel auxiliaire européen de la Côte française des Somalis, modifié par l'arrêté n° 1136 du 18 octobre 1949

Vu la demande de congé présentée par Mme Rossi (Xavier) en date du 15 mars 1950

Vu l'avis favorable de M. le trésorier-payeur.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Un congé de deux mois sans solde, pour convenance personnelle, est accordé à Mme Rossi (Xavier), dame employée auxiliaire en service au Trésor. Art. 2. —La présente décision, aura effet pour compter du 1er avril 1950, sera enregistrée, publiée et communiquée par tout où besoin sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général

CHAMBOREDON